

2011-4443
2012-02-15

VIP 915

FONGICIDE D'INDUSTRIE DE PÂTE ET PAPIER, MICROBICIDE DE TOUR DE
REFROIDISSEMENT À RECIRCULATION D'EAU INDUSTRIELLE ET MICROBICIDE
POUR EAU D'INJECTION DANS DES CHAMPS PÉTROLIFÈRES

COMMERCIAL
SOLUTION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE:

5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	1,13%
2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	0,37%

NO. D'ENREGISTREMENT 23291
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER



POISON



CORROSIF

Contenu net : kg
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

VENERUS INTERNATIONAL PURIFICATION INC.
RR# 6
Guelph, Ontario
N1H 6J3
(519) 823-1252

MODE D'EMPLOI:

PÂTE ET PAPIER

VIP 915 fongicide microbiocide est recommandé pour le contrôle des boues bactériennes et fongiques dans la production du papier.

LIEU D'ADDITION: On devrait ajouter le VIP 915 fongicide microbiocide à un endroit dans le système où l'on peut être sûr qu'il se mélangera uniformément, comme le batteur, le ventilateur du triturateur ou le cuvier des cassés.

DOSAGE: Appliquer 0,2 à 0.9 kg de VIP 915 fongicide microbiocide tel que fourni par tonne (base sèche) de pâte ou de papier produits, comme dose massive. Répéter quotidiennement si nécessaire. Les systèmes particulièrement sales devraient être nettoyés avant le traitement. Un litre VIP 915 fongicide microbiocide pèse 1,01 kg.

TOURS DE REFROIDISSEMENT

VIP 915 fongicide microbiocide est recommandé pour l'enlèvement des boues des tours sales. Ajouter 0,36 à 10 kg de VIP 915 fongicide microbiocide tel que fourni pour 10 tonnes d'eau dans le système (équivalent à environ 0,5 à 13 ppm d'ingrédient actif). Il faudrait répéter ce dosage 2 à 3 fois par semaine jusqu'à ce la saleté ait été réduite à un niveau acceptable, établissant ainsi un contrôle microbien.

LIEU D'ADDITION: VIP 915 fongicide microbiocide devrait être ajouté au bassin, aux boîtes de distribution, ou à tout autre point où il pourra se disperser rapidement et uniformément dans l'ensemble du système.

SYSTÈMES DE LAVEUR D'AIR

Ajouter au puisard de laveur d'air ou au puisard de réfrigération de l'eau, pour s'assurer d'un mélange uniforme, 4,50 à 17.6 kg de VIP 915 fongicide microbiocide (équivalent à 4 à 10 ppm d'ingrédient actif) pour 10 000 litres d'eau dans le système, selon la gravité de la contamination, pour contrôler les bactéries, champignons ou algues, qui provoquent la pollution dans les systèmes de laveur d'air industriels. Les systèmes particulièrement sales devraient être nettoyés avant le traitement. Remarque : Destine a une utilisation dans les systèmes de laveur d'air industriels qui entretiennent des éléments d'élimination des brumes.

EAUX D'INJECTION DANS DES CHAMPS PETROLIFÈRES

Pour le contrôle de bactéries responsables de la formation de boues et des bactéries réductrices de sulfate (formation de sulfide) dans les eaux d'injection dans des champs pétrolifères,

administrer une dose massive de 60 à 290 ppm de microbicide VIP 915 fongicide microbiocide tel que fourni selon la gravité de la contamination bactérienne.

DOSAGE: Appliquer 140-290 ppm de VIP 915 fongicide microbiocide tel que fourni (14,2 à 28,5 litres pour 100 tonnes d'eau) à un endroit quelconque où le produit se mélangera uniformément dans l'ensemble du système. Répéter le traitement 3 jours après si nécessaire ou selon le besoin pour obtenir un contrôle. Après avoir atteint le contrôle, appliquer 60-140 ppm de VIP 915 fongicide microbiocide tel que fourni (5,7 à 14,2 litres pour 100 tonnes d'eau) tous les sept jours ou selon le besoin pour maintenir le contrôle.

CONSERVATION DE COMBUSTIBLE

VIP 915 fongicide microbiocide est recommandé pour contrôler les bactéries et les champignons dans les huiles et combustibles hydrocarbonés suivants : gaz de pétrole liquéfié, carburant d'aviation, charge d'alimentation pétrochimique, kérosène, mazout ordinaire, carburant diesel, mazout lourd et bouillie de charbon.

METHOD FACON DE L'AJOUTER

Ajouter le VIP 915 fongicide microbiocide à raison de 80-240 par million de kilogrammes dans tout le système (combustible et eau) selon le degré d'encrassement ou de contamination du système. Cette dose lui fournira 15 à 45 ppm active.

PREMIER SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Faire sortir la personne à l'air frais immédiatement. Si elle ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Si elle respire difficilement, donner de l'oxygène. Appeler un médecin ou le centre antipoison immédiatement.

Emporter le contenant avec l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Des dommages possibles aux muqueuses peuvent entraîner une indication de l'utilisation d'un lavage gastrique. Il peut être nécessaire de prendre des mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et des convulsions. Les brûlures de la peau et la corrosion peuvent être retardées pendant plusieurs heures.

PRÉCAUTIONS

DANGERUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX

DOMESTIQUES

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

DANGER

CORROSIF

GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS

CAUSE DES DOMMAGES AUX YEUX ET DES BRÛLURES À LA PEAU

PEUT CAUSER UNE RÉACTION CUTANÉE ALLERGIQUE

PEUT ÊTRE DANGEREUX SI INHALÉ

PEUT ÊTRE FATAL SI AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs et les brumes de pulvérisation. Laver la peau à fond avec du savon et de l'eau après manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les porter à nouveau. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistants aux produits chimiques, un respirateur complet approuvé par le NIOSH et un tablier résistants aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Utiliser ce pesticide uniquement tel que spécifié sur cette étiquette. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant le matériel ou en jetant les déchets.

STOCKAGE INTERDICTIONS

Tel que, ce produit peut libérer lentement du gaz (principalement du dioxyde de carbone). Pour éviter la montée en pression, ce produit est emballé, lorsque cela est nécessaire, dans un conteneur spécialement équipé d'aérations. Conserver ce produit dans le contenant d'origine lorsqu'il n'est pas utilisé. Le contenant doit être stocké et transporté dans une position verticale afin d'éviter tout épanchement du contenant à travers les aérations. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour humains ou animaux par le stockage ou l'élimination. Le déversement à ciel ouvert est interdit. Si le contenant est en plastique, ne pas le réutiliser.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))